

Présents**Membres représentant le Conseil Municipal**

Jean-Marie PORTES, Titulaire	Administrateur SPL SILLAGES-CMD-Président du Conseil Portuaire
Max TIBAC, Suppléant	Administrateur SPL SILLAGES-Conseiller Municipal Délégué

Membre représentant le Concessionnaire

Valérie LOCTIN, Titulaire	Directrice Générale SPL SILLAGES
Maxime GANTOIS, Suppléant	Directeur du Port de Canet-en-Roussillon

Membre représentant le personnel du Concessionnaire

Julie PALLARES, Titulaire	Maître de Port de Canet-en-Roussillon
---------------------------	---------------------------------------

Membres du Comité Local des Usagers du PortReprésentant les navigateurs de plaisance

Marc BARRÉ, Titulaire,	Président du Club des Plaisanciers de Canet-en-Roussillon
Alain SIRÉ, Titulaire	Président de l'Association des Vieux Gréements
Charles SAGET, Suppléant	Président de l'Association des Bateaux du Patrimoine

Représentant les services nautiques

Benoit CHATILLON, Titulaire	Président de l'Association Nautipole Méditerranée
Éric TORDJMAN, Titulaire	PDG Alliance Nautique 66
Gaël DUTEIL, Titulaire	Président de la SNSM Canet-en-Roussillon

Sont excusés**Membres**Représentant les navigateurs de plaisance

Jean FLORENCE, Titulaire	Président du Yacht Club de Canet-en-Roussillon
Bernard PLANE, Suppléant	Président du Club de Pêche de Canet-en-Roussillon
Clause GOT, Suppléant	Président du Club Nautique Canet Perpignan

Représentant les services nautiques

Serge RIVAS, Suppléant	Dirigeant de la SARL Canet Boat Plaisance
------------------------	---

Représentant PMM

Arnaud MICOUD, Titulaire	Directeur du Développement Économique
--------------------------	---------------------------------------

Représentant la CCI

Laurent GAUZE, Titulaire	Président de la CCI
--------------------------	---------------------

Sont également présents

Cyril OLIVER

Chef du service Économie Responsable et Compétitive de PMM

Mathieu DENJEAN

Agent d'accueil Capitainerie du port

Le Président du conseil portuaire, **Jean-Marie PORTES**, souhaite la bienvenue aux présents et ouvre la séance à 11h.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du conseil portuaire du 19/11/2024
2. Présentation du projet d'avenant n°5 à la DSP Port
3. Information sur les appels d'offres pour les lots de location bateaux à moteur et de jet-skis du quai des loisirs
4. Information sur l'attribution de deux postes à flot pour une activité de courtage maritime
5. Information sur l'avancée du projet d'autonomie en eau douce sur l'aire technique
6. Information sur l'organisation de la 10^{ème} édition du salon « Les Occasions du Multicoque & du Refit »
7. Information sur le projet de lancement d'une boutique en ligne du Port de Canet
8. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Portuaire du 19.11.24 :

Le PV du conseil portuaire du 19.11.2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du projet d'avenant n°5 à la DSP Port :

Jean-Marie PORTES et **Valérie LOCTIN** présentent le projet d'acquisition par la Ville de Canet-en-Roussillon d'une partie des bâtiments de l'entreprise Passion Nautisme situés sur le pôle nautique en vue de déléguer à la SPL SILLAGES l'exploitation du futur yacht-club dénommé « Jacques COUPET », en hommage à l'ancien maire qui a beaucoup œuvré pour le développement du port de Canet. Ce bâtiment regroupera les bureaux des principales associations portuaires et nautiques communales, des espaces de réception mutualisés et l'installation des nouveaux ateliers portuaires. L'aire de stockage extérieure quant à elle permettra d'exploiter une activité de port à sec et une aire de carénage complémentaire à celle déjà exploitée par la SPL.

La délégation de ces infrastructures à la SPL SILLAGES sera encadrée par un avenant à la DSP Port qui prévoit le versement d'une redevance annuelle à la Ville de Canet.

Le yacht-club « Jacques COUPET » sera composé d'espaces réceptifs et évènementiels mutualisés, prioritairement disponibles gratuitement pour les associations portuaires, constitués en RDC d'un espace réceptif de 100m², en R+1 d'une salle de conférence multimédia de 50m², d'un bureau régisseur et d'un espace de stockage, en R+2 d'une terrasse de 107m² avec cuisine couverte.

Le siège des principales associations portuaires et nautiques de Canet seront localisés en R+2 dans le cadre de conventions tripartites de mise à disposition entre la Ville de Canet, la SPL SILLAGES et les associations. Cette convention précisera la gratuité de la mise à disposition des locaux et la facturation des fluides à chaque association.

La gestion des espaces collectifs sera confiée à un régisseur de la SPL SILLAGES.

La nouvelle zone de carénage et le port à sec seront installés sur deux surfaces de 800 m² chacune. La nouvelle zone de carénage pourra accueillir les petites unités mises à terre à partir de la cale des Corbières ou de la darse 50 tonnes, ce qui permettra notamment de désengorger l'aire technique principale et la réserver aux plus grands bateaux.

Le port à sec pourra accueillir environ 50 bateaux à moteurs de moins de 9 mètres, avec une formule de contrat annuel comprenant la manutention (port à sec) ou une formule de contrats mensuels ou trimestriels sans manutention (stockage longue durée).

Valérie LOCTIN précise que la SPL Sillages va acheter 5 engins de levage à l'entreprise Passion Nautisme dans le cadre de l'exploitation du port à sec et de la zone de carénage. Ces engins permettront également de réaliser des opérations de levage au profit des entreprises du Pôle Nautique.

Jean-Marie PORTES précise que cette nouvelle acquisition par la commune de Canet est un investissement important qui doit permettre de créer du lien entre les associations, dans l'objectif qu'elles puissent s'appuyer les unes sur les autres et créer des synergies.

Les travaux débiteront au mois de septembre et l'inauguration du yacht-club et des locaux associatifs devrait avoir lieu durant la première quinzaine de décembre 2025.

Valérie LOCTIN explique que dans l'idéal l'objectif est de coupler l'inauguration du yacht-club avec les illuminations du port organisées par le CPCR, ce qui serait une belle image. Elle précise que le dénomination « Jacques COUPET » du yacht-club s'accompagnera de l'extension de l'appellation « Jacques COUPET » à l'actuel bassin des Corbières.

Maxime GANTOIS prend la parole pour présenter les photos en vue 3D des futures installations ainsi que les plans des futurs ateliers portuaires, et détailler la répartition des bureaux associatifs qui pourront être aménagés librement par chaque association. Il précise que par leur installation dans ces nouveaux locaux, les futurs ateliers portuaires disposeront d'un emplacement stratégique et central au sein du port.

Valérie LOCTIN précise que d'ici fin juin, une réunion sera organisée avec chaque association qui sera hébergée au sein du futur yacht-club, afin de dessiner les contours de chaque convention tripartite de mise à disposition entre la Ville, Sillages et chacune des associations.

Valérie LOCTIN demande l'avis de chacun des membres du conseil sur le projet présenté qui répondent positivement de manière unanime que ce projet attendu de longue date est valorisant et répond à un vrai besoin sur le port et le pôle nautique de Canet.

3. Information sur les appels d'offres pour les lots de location bateaux à moteur et jet-skis du quai des loisirs :

Maxime GANTOIS explique que les conventions accordées aux sociétés CENTRALE BATEAUX et NEW LUXURY JET, pour respectivement l'exploitation des lots de location de bateaux à moteurs et de jets-skis et bouées tractées jusqu'à la saison 2026, ont été résiliées.

En conséquence deux appels d'offres ont été initiés pour réattribuer ces lots du quai des loisirs et ces consultations se sont révélées infructueuses.

À la suite de ces consultations, la société SPNA (FLY 66) a contacté la SPL SILLAGES pour lui soumettre son intérêt d'exercer une activité de location de bateaux à moteur avec et sans permis sur l'avant-port. À l'issue d'une procédure d'appel à manifestation d'intérêt suite à manifestation d'intérêt spontanée, 6 postes à flot ont été attribués à la société SPNA pour exercer une activité saisonnière de location de bateaux à moteur avec et sans permis sur l'avant-port, du 15 mai au 15 septembre pour les saisons 2025 et 2026.

Par ailleurs, des échanges sont actuellement menés avec une société de jets-skis pour l'exploitation d'un ou des deux lots de jets-skis.

Maxime GANTOIS précise que l'aboutissement de ces échanges serait bénéfique pour l'activité touristique et l'attractivité de la Ville.

4. Information sur l'attribution de deux postes à flot pour une activité de courtage maritime :

Maxime GANTOIS explique que la société MY BATEAU a sollicité la SPL SILLAGES dans le cadre de son souhait de pouvoir exploiter deux postes à flot dans le cadre de l'activité de courtage maritime de son agence canétoise. À l'issue d'une procédure d'appel à manifestation d'intérêt suite à manifestation d'intérêt spontanée, deux postes à flot de 12.5m ont été attribués à la société MY BATEAU pour une durée de 3 ans.

5. Information sur l'avancée du projet d'autonomie en eau douce sur l'aire technique :

Jean-Marie PORTES et **Valérie LOCTIN** présentent un point de situation sur le projet d'autonomie en eau douce de l'aire technique du port. Pour rappel, l'objectif de ce projet est de disposer d'un système de recyclage des eaux de pluie et de carénage de l'aire technique afin d'être autonome en eau douce sur la zone de carénage. La procédure d'appel à projets s'est achevée et c'est le groupement d'entreprises NOMAD'O-SADE qui a remporté le marché.

Maxime GANTOIS explique le fonctionnement technique de la solution proposée par le groupement d'entreprises NOMAD'O-SADE. Ce système permet de récupérer et stocker les eaux de pluie et de carénage puis de les traiter avant réinjection dans le circuit de distribution d'eau de l'aire technique. Une production additionnelle d'eau douce par désalinisation est prévue afin de pallier les pertes d'eau durant le processus de recyclage, en particulier en l'absence de précipitations. Ce projet a obtenu un avis favorable de la DREAL.

Compte tenu de la complexité technique du projet, une phase de mise au point technique a débuté avec NOMAD'O-SADE et le calendrier de réalisation de cette unité de recyclage sera fixé à l'issue de cette phase.

Le projet est actuellement totalement porté par la SPL Sillages, néanmoins des réunions seront bientôt menées avec PMM afin d'envisager une participation de la communauté d'agglomération à ce projet qui dépasse la simple exploitation du port et vise à pérenniser l'activité des entreprises du pôle nautique.

Les subventions susceptibles d'être obtenues s'élèvent à ce jour à environ 160 000 euros pour un budget global d'environ 1 million d'euros.

L'objectif est la mise en service de cette unité de recyclage pour la saison estivale 2026.

Cyril OLIVER exprime le fort intérêt de ce projet et précise que PMM va étudier les pistes de subventions qui pourraient être mobilisées dans ce cadre.

6. Information sur l'organisation de la 10^{ème} édition du salon « Les Occasions du Multicoque & du Refit » :

Benoît CHATILLON annonce les dates de la 10^{ème} édition du salon « Les Occasions du Multicoque & du Refit » qui se déroulera du 16 au 19 octobre 2025.

Il sera précédé par le Forum des métiers qui comportera comme l'année dernière des visites d'entreprises du Pôle Nautique qui ouvriront leurs portes et également des visites de catamarans.

L'ambition est de faire un salon encore plus important que l'an passé et de pouvoir accueillir une quarantaine de catamarans, ce qui nécessitera d'étendre le réaménagement du bassin des Corbières avec le déplacement temporaire de certains bateaux supplémentaires. Le second objectif sera de doubler le

nombre d'exposants à terre en agrandissant l'emprise au sol du salon. Comme lors de l'édition 2024, les associations seront intégrées aux exposants professionnels.

Les agences STRATEGES et M2O ont été contractées pour l'organisation du salon et monsieur TREGOUET se chargera de la commercialisation des emplacements à flot.

Le SOM de Canet sera de plus en plus complémentaire avec le salon de La Grande Motte, ces deux salons offrant respectivement un événement dédié à l'achat de bateaux d'occasion et un événement dédié à l'achat de bateaux neufs.

Valérie LOCTIN précise que la Fédération des Industries Nautiques, avec laquelle Nautipôle Méditerranée vient de concrétiser un partenariat, relance cette année le Salon Nautique de Paris qui apportera une forte visibilité au SOM, l'ambition étant d'en faire un événement de dimension nationale, voire internationale.

7. Information sur le projet de lancement d'une boutique en ligne du Port de Canet avec mise en place d'une boutique physique à la Capitainerie :

Valérie LOCTIN présente le projet de lancement d'une boutique en ligne et d'une boutique physique pour la vente de produits logotés « Port de Canet ». Il y aura 14 produits mis à la vente avec entre autres bouteilles isothermes, pavillons, casquettes, sacs de plage, t-shirts, etc. Une vitrine d'exposition sera installée dans le hall de la Capitainerie d'ici fin juin 2025. Cette boutique en ligne d'un port de plaisance sera la première du genre en France, et elle sera lancée au dernier trimestre 2025.

8. Questions Diverses :

Valérie LOCTIN rappelle le bel article paru ce jour dans le journal local « L'Indépendant » qui parle de l'Armada Canétoise qui partira jeudi 8 mai du port.

Maxime GANTOIS signale la présence d'une zone d'ensablement le long de la jetée sud à l'intérieur du port, confirmée par des relevés bathymétriques effectués avec la SNSM. Après échanges avec les Affaires Maritimes, il a été convenu qu'il y aurait un balisage réglementaire mis en place dès que possible et à l'issue, une information des usagers en coordination avec la Préfecture Maritime. Un dragage après la saison estivale sera très certainement à envisager.

Marc BARRE confirme que certains bateaux ont senti cet ensablement lors de leurs dernières sorties en mer.

Max TIBAC expose la concrétisation du départ de l'Armada Canétoise le 8 mai. Le but de cette Armada est de rejoindre Sant Feliu de Guixols avec une escale à Estartit. Cela permet en premier lieu de faire sortir et

naviguer les bateaux du port, et s'inscrit dans les projets transfrontaliers voulus par le Département et monsieur le Maire de Canet, Stéphane LODA. On peut se féliciter de la confiance créée avec les directeurs des ports de Catalogne du sud, qui facilitent grandement l'accueil de ces bateaux. Il y aura 23 bateaux qui partiront de Canet avec 91 plaisanciers à leurs bords, tous les types de bateaux sont représentés. L'évènement permettra de réunir l'ensemble des participants et les autorités de Canet-en-Roussillon et San Feliu de Guixols pour une réception suivi d'un dîner.

Gaël DUTHEIL signale la grosse activité de la SNSM au cours des mois de mars et avril, et souhaite faire passer des messages de prévention aux plaisanciers afin d'éviter certaines pannes évitables (moteur, carburant). **Maxime CANTOIS** lui propose de diffuser à l'ensemble des usagers du port les supports de communication de la SNSM au sujet de la sécurité en mer.

Marc BARRE signale que la semaine prochaine un atelier sera organisé par le CPRC sur la préparation à la navigation.

Cyril OLIVIER annonce le démarrage d'une étude d'environ 6 mois sur l'économie bleue commandée par la Chambre de Commerce et d'Industrie dans le cadre de la labellisation « Territoire d'Industrie ». Certains acteurs du pôle nautique et du port seront sollicités dans le cadre de cette étude.

Tous les points de l'ordre du jour et les questions diverses ayant été abordées, le Président **Jean Marie PORTES** remercie les membres de leur présence, lève la séance à 12h15 et clôture ce conseil portuaire du 6 mai 2025.